

## **Remise de pétition: 94 422 personnes revendiquent un meilleur accès à la psychothérapie**

**La pétition « Éliminer les obstacles – garantir la prise en charge des maladies psychiques » a été remise lundi au Conseil fédéral. Des associations de psychologues, des organisations de patients, des proches de personnes psychiquement malades et d'autres acteurs ont récolté en trois mois plus de 94 000 signatures. Les signataires demandent la suppression des entraves à l'accès aux soins pour les personnes souffrant de maladies psychiques.**

En seulement un peu plus de trois mois, 94 422 signatures ont été recueillies par des psychologues, des médecins de famille, des proches de malades psychiques, des étudiants en psychologie et des patients. Tous s'inquiètent de l'accès à la psychothérapie en Suisse. Les signatures ont été remises lundi à la Chancellerie fédérale à Berne, à l'intention du Conseil fédéral. Les 94 422 signataires demandent au Conseil fédéral de supprimer les actuelles entraves à l'accès aux soins pour les personnes souffrant de maladies psychiques. « Nous sommes très heureux que la population ait si largement soutenu notre revendication », a déclaré Yvik Adler, co-présidente de la Fédération Suisse des Psychologues (FSP), organisation responsable de la pétition, lors de la remise des signatures ce lundi. « À présent, la balle est dans le camp du Conseil fédéral. Le modèle de la prescription doit enfin être mis en place pour la psychothérapie psychologique. Le Conseil fédéral a ainsi le pouvoir d'éliminer l'un des grands obstacles dans la prise en charge de personnes psychiquement malades en Suisse. »

### **Les psychologues sont aujourd'hui déjà indispensables**

La revendication ne date pas d'hier. « Les psychologues psychothérapeutes sont tout aussi bien formés en psychothérapie que les psychiatres », explique Christoph Adrian Schneider, président de l'Association Professionnelle Suisse de Psychologie Appliquée (SBAP). Aujourd'hui déjà, ils accomplissent dans les hôpitaux et les services ambulatoires un travail essentiel et précieux. En raison du manque de relève chez les psychiatres, les psychologues sont indispensables. Mais dans le domaine ambulatoire, leurs prestations ne sont remboursées par l'assurance de base que lorsqu'elles sont réalisées sous la supervision d'un médecin. « Cette manière de procéder n'est pas efficace et restreint inutilement la liberté de choix des patients », indique Susanne Hochuli, présidente de l'Organisation Suisse des Patients (OSP). Elle rappelle que la loi qui régit la formation postgrade des psychologues est en vigueur depuis 2013 et qu'elle doit à présent être appliquée. Philippe Luchsinger, président des Médecins de famille et de l'enfance Suisse (MFE) ajoute : « De nombreux patients ne peuvent pas être adressés à des spécialistes faute de places remboursées par l'assurance de base ». Le modèle de la prescription pourrait améliorer la situation.

### **Des délais d'attente aux conséquences fatales**

Gabriela Rüttimann, présidente de l'Association Suisse des Psychothérapeutes (ASP), souligne : « Le système actuel impose de nombreux obstacles dans la prise en charge des malades psychiques. Les délais d'attente s'allongent, ce qui a des conséquences catastrophiques pour les malades. » Des études ont révélé que près de la moitié de la population souffre au moins une fois dans sa vie d'une maladie psychique. Lorsque ces maladies ne sont pas traitées à temps, le risque est grand qu'elles deviennent chroniques, entraînant un énorme surcoût pour le système. Chaque année, les maladies psychiques génèrent des milliards de coûts à la charge de l'économie et des assurances sociales suisses.

La FSP et d'autres organisations s'engagent depuis longtemps en faveur de l'introduction du modèle de la prescription. Le Département fédéral de l'intérieur du conseiller fédéral Alain Berset, compétent en la matière, tempore depuis plusieurs années. Yvik Adler affiche une grande détermination : « Pour

nous, ces 94 422 signatures représentent un immense succès, car elles ont été recueillies en peu de temps et assez facilement. Cela montre que la population comprend et soutient notre demande. Si la situation ne se débloque pas, nous étudierons d'autres mesures comme des manifestations, des grèves ou une initiative populaire. » Stephan Wenger, co-président de la FSP, précise : « Les autorités doivent enfin réagir. Faciliter l'accès à la psychothérapie est indispensable, et nous sommes prêts à combler cette lacune dans le système de santé suisse. »

### **De solides formations de base et postgrade**

Après leur master en psychologie, les psychologues psychothérapeutes accomplissent une formation postgrade d'au moins cinq ans. Les formations de base et postgrade sont régies depuis 2013 par la loi fédérale sur les professions de la psychologie, avec l'introduction d'un nouveau titre de formation postgrade en psychothérapie reconnu au niveau fédéral. Celui-ci garantit la capacité de ces spécialistes à effectuer des psychothérapies de façon autonome. Pourtant, les prestations des psychologues psychothérapeutes ne sont prises en charge par l'assurance de base que lorsqu'elles sont réalisées sous la supervision et la responsabilité de médecins spécialistes, dans leurs locaux. Ce modèle dit de « la délégation » ne devait être qu'une réglementation transitoire, le temps de légiférer sur la formation postgrade des psychothérapeutes. Voilà déjà plus de cinq ans que c'est fait.

### **Rendre les coûts plus transparents**

Les prestations des psychologues psychothérapeutes sont déjà remboursées par l'assurance de base, mais elles sont facturées par les médecins délégués. Ce mode de facturation est complexe, opaque et cause une inutile surcharge administrative. Le passage du modèle de la délégation au modèle de la prescription apporte transparence des coûts et rentabilité. En outre, le modèle de la prescription accroît la liberté de choix des patients et participe ainsi à l'assurance qualité.

### **Éliminer les obstacles**

Le système de santé suisse oppose des obstacles considérables aux personnes souffrant de maladies psychiques. Les modalités de financement constituent le principal obstacle. Le modèle de la délégation agit comme un goulet d'étranglement et entraîne de longs délais d'attente. Or on sait bien que plus un traitement commence tôt, plus grandes sont ses chances de succès. Il faut redresser très vite la barre, car les troubles psychiques non pris en charge engendrent des souffrances chroniques, pèsent sur le système social et nuisent à l'entourage des malades.

### **Informations complémentaires :**

Service de presse de la FSP, 031 388 88 48, [media@fsp.psychologie.ch](mailto:media@fsp.psychologie.ch), aussi joignable au 079 463 08 80

### **Images et vidéos :**

Des photos et des vidéos seront à disposition des médias :

- Photos: <https://www.psychologie.ch/fr/actualites/presse/>
- Vidéos dès 17h00 : [www.mydrive.ch](http://www.mydrive.ch), nom d'utilisateur : fspmedia@santemedias.ch, mot de passe: fspmedia

<p><b>Le modèle actuel :</b>  <b>la psychothérapie déléguée</b>          Les psychologues psychothérapeutes exercent leur activité comme employés d'un cabinet médical, sous la supervision et la responsabilité d'un médecin déléguant, qui facture les soins à l'assurance maladie selon TARMED.          Ce goulet d'étranglement entraîne des délais d'attente inutiles et des lacunes dans la prise en charge.</p>	<p><b>Notre revendication :</b>  <b>le modèle de la prescription</b>          Les médecins doivent prescrire une psychothérapie. Les psychologues détenteurs du titre de formation postgrade en psychothérapie fournissent leurs prestations de manière indépendante et sous leur propre responsabilité. Ils facturent leurs prestations directement via l'assurance de base. L'accès en temps voulu à la prise en charge est garanti.</p>
---	--

La **Fédération Suisse des Psychologues (FSP)** est, depuis sa fondation en 1987, la principale association suisse de psychologues. Elle compte aujourd'hui quelque 8000 membres et regroupe 46 associations affiliées. Sur le plan social et politique, la FSP représente une force active au service de la santé mentale, du développement personnel et de la capacité de se réaliser de tout un chacun.

[www.psychologie.ch](http://www.psychologie.ch)

Plus d'informations sur la pétition : [www.eliminer-les-obstacles.ch](http://www.eliminer-les-obstacles.ch)

**La pétition a été soutenue par les associations suivantes:** Association Suisse des Psychothérapeutes (ASP), Coordination Romande des Associations d'Action pour la Santé Psychique (CORAASP), association de tutelle des étudiants suisses en psychologie (psyCH), Fédération suisse des patients, Médecins de famille et de l'enfance Suisse (MFE), Pro Juventute, Pro Mente Sana (PMS), Pro Senectute, Association professionnelle suisse de psychologie appliquée (SBAP), Schweizerisches Konsumentenforum kf, Organisation suisse des patients (OSP), Organisation faîtière suisse des associations de proches de malades psychiques (VASK)

